

# Recherche de profils – Appel à candidatures

## Assistant social F/H – ITEP

### Description du poste

#### Cadre général

<b>Nature du contrat de travail :</b>	CDI	<b>Emploi du temps :</b>
<b>Temps de travail (ETP) :</b>	0.80 ETP	Lundi : 09h00-12h30
<b>Etablissement d'affectation :</b>	ITEP Les 4 Fontaines	Mardi : 08h30-12h30
<b>Lieu(x) de travail :</b>	Narbonne	Mercredi : /
<b>Date de début de contrat :</b>	Janvier 2019	Jeudi : 08h30-12h30
<b>Convention collective :</b>	CCN51	Vendredi : 09h00-12h30
<b>Coefficient de rémunération :</b>	479	Samedi : /
		Dimanche : /

#### Principales missions

- **Contribue au travail interdisciplinaire** afin de mener une intervention d'ensemble, participe aux réunions de pré admission, de synthèse, ainsi qu'aux réunions de suivi de projet individuel.
- **Garantit le lien entre la famille, l'établissement et les partenaires**, accompagne les demandes des familles auprès de l'établissement et de la MDPH, veille à renforcer la fonction parentale.
- **Assure le suivi social, en lien avec les référents de l'enfant**, par la mise en œuvre d'un travail en réseau associant les partenaires inscrits dans le projet individualisé.
- **Permet la compréhension et la participation active des usagers et des familles au projet individualisé du jeune.**
- **Facilite et contribue à l'insertion en milieu ordinaire** de vie des jeunes accueillis, favorise l'inclusion sociale et prévient les situations de rupture.
- **Veille aux droits des usagers**, identifie les situations de maltraitance individuelle et/ou institutionnelle, participe aux actions de prévention et à l'élaboration du plan en lien avec les partenaires, prend les mesures de signalement adaptées aux situations, alerte le Directeur sur les points précédents.

### Environnement et conditions de travail

L'A.P.A.J.H, issue du mouvement national des enseignants mutualistes, est à l'origine de la création de l'A.P.A.J.H Aude, au service des adultes, des adolescents et des enfants en situation de handicap. L'Association entend promouvoir la dignité et la citoyenneté des personnes en situation de handicap, d'inadaptation, de difficultés sociales et/ou de dépendance, en œuvrant à la fois pour leur complet épanouissement individuel et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale.

Affiliée à la Fédération des A.P.A.J.H, en conformité avec les valeurs fondatrices de la laïcité, l'A.P.A.J.H Aude entend aboutir à leur pleine reconnaissance ; tant humaine que sociale : égale dignité et citoyenneté à part entière.

Actuellement, l'A.P.A.J.H Aude gère 25 établissements (ainsi qu'un Siège social) répartis sur l'ensemble du territoire Audois.

L'ITEP accueille un public d'enfants, d'adolescents et jeunes adultes de 7 à 20 ans.

L'assistant social accompagne les publics et leurs familles dans la vie des projets personnalisés Il/elle assure la cohérence des actions et la cohésion des intervenants. Il/elle travaille avec l'équipe pluridisciplinaire ainsi que les partenaires. Il/elle participe à la mise en œuvre d'une dynamique collective. Il/elle renseigne les différents moyens d'informations. Il/elle s'implique dans la démarche qualité. Cela demande de l'autonomie dans les tâches à effectuer.

## Profil recherché

---

### Qualification

- DE Assistant de service social

### Expérience

- 3 ans d'expérience en poste d'Assistant(e) social souhaité

### Compétences complémentaires

- Connaissance du cadre juridique des établissements du secteur médico-social
- Maîtrise de l'outil informatique
- Sens de l'organisation
- Qualités relationnelles
- Discrétion

Une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel est envisagée dans le cadre de ce recrutement :  OUI  NON

## Renseignements complémentaires

---

### Candidature à adresser à :

APA JH Aude – Siège social  
135 rue Pierre Pavanetto  
Z.A. de Cucurlis  
11000 CARCASSONNE  
[ressourceshumaines@apajh11.fr](mailto:ressourceshumaines@apajh11.fr)

### Date limite de dépôt de candidatures : 04/01/2019

*Au titre de l'art. L.3123-8 du Code du travail, sont prioritaires, pour occuper ce poste, les salariés à temps complet (qui souhaitent occuper ou reprendre un emploi à temps partiel) et les salariés à temps partiel dont les horaires sont inférieurs à celui du poste proposé.*